

AMAP PAIMBLOTINE - « Le sens des Simples »

SAISON 2022

(Exemplaire adhérent)

CONTRAT « Tisanes et Aromates » entre M. /

Mme..... adhérent à l'AMAP Paimbotine et Mathilde Dewailly, producteur cueilleur.

Mathilde Dewailly vous propose des tisanes et aromates sous la dénomination « Le sens des Simples ». Les plantes sont cultivées et récoltées au Clion s/Mer (Les Nouettes) et cueillies sur des exploitations bio environnantes. La transformation des plantes et l'élaboration des tisanes et aromates se fait à la main afin de préserver la qualité des produits.

Il y aura 4 distributions sur l'année, avec vente de plants en mai (sur commande ou à venir chercher sur place). Vous serez prévenus par le blog de l'AMAP (ou la correspondante).

La productrice pourra ponctuellement proposer ses autres produits de saison : plants, petits fruits rouges (fraises, framboises, groseilles, cassis), confitures, aromates frais (persil, ciboulette, basilic...)

LA GAMME SE COMPOSE DE :

- ☼ Tisanes de plantes simples : 3.90€ le sachet (poids variable de 15 à 40g en fonction du volume des plantes)
- ☼ Tisanes de plantes composées : 4,30€ (de 25g à 35g)
- ☼ Aromates : 4€ le sachet 20à25g et 5€ la boîte 30g (variation possible selon fournisseur de boîte)
- ☼ Fleur de sel aux aromates : 2,50€ le petit pot ou 30€/kg en vrac
- ☼ Pestos à l'ail des ours : 4,7€ les 180g et 4€ les 130g
- ☼ Baumes de 2,8€ à 12€

LES ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN:

- Je suis responsable de mes produits dès réception (conservation optimale au sec et à l'abri de la lumière).
- Je souscris à l'AMAP Paimbotine « Tisanes et Aromates » pour un montant de :.....€ (minimum 20€)
- **Je règle en | Espèces ou | Chèque établi à l'ordre de Mathilde Dewailly ou Le sens des Simples.**
- Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués.
- Le premier règlement se fait le jour de la souscription ; viendront ensuite des versements complémentaires en cas de situation débitrice. L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.
- En cas de non rencontre sur l'année de distribution malgré 1 ou plusieurs rappels, le présent contrat sera rompu et les sommes conservées (crédit ou débit).

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP.

Fait le :

Signatures :

Mathilde Dewailly

Producteur-Cueilleur

Les Nouettes

44210 Le Clion Sur Mer

le-sens-des-simples@hotmail.fr

Correspondante AMAP : Anne Gazzurelli 06 76 53 45 91

AMAP PAIMBLOTINE

« Le sens des Simples »

SAISON 2022

(Exemplaire producteur)

Je soussigné(e).....

Adresse:.....

.....

.....

Tel :.....

@ :.....

Adhère à L'AMAP Paimplotine et souscrit un contrat « Tisanes et Aromates » avec Mathilde Dewailly pour l'année 2022.

☼ Je joins mon règlement de.....€ (minimum 20€)

en | **Espèces ou** | **Chèque établi à l'ordre de Mathilde Dewailly ou Le sens des Simples**

Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués **4 fois dans l'année.**

☼ L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT
À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP

Fait le :

Signatures :